

FICHE DONNÉES SECURITÉ R.D. 255/2003 DIRECTIVE 2001/58/CE

Version actuelle dès : 220905
Substitue version antérieure de : 181103
NOM DU PRODUIT: HALONET

Date: 30/01/06
Page : 1 (6)

NOM DU PRODUIT: HALONET

01 IDENTIFICATION PRODUIT ET SOCIÉTÉ

01.01 Nom du produit: HALONET
01.02 Usage: Détergent bactéricide en base à chlore actif
01.03 Société: PROQUIMIA, S.A.
Crta. Prats, 6
08500 VIC (Barcelona)
01.04 Téléphone de la société: +34.93.883.23.53

02 COMPOSITION/INFORMATION COMPOSANTS

N° CAS	N° EINECS	Description / Risques et conseils de prudence.
7681-52-9	231-668-3	pourcentage poids Del 5 al 15 % Hipoclorito sódico. C / R31 / R34
1310-73-2	215-185-5	Menos del 5 % Hidróxido sódico. C / R35
		Menos del 5 % Tensioactivos aniónicos. Xi / R36
		Menos del 5 % Tensioactivos no iónicos. Xi / R38 / R41
		Menos del 5 % Policarboxilatos.

Autres ingrédients: Parfum et véhicule aqueux.

03 IDENTIFICATION DES DANGERS

R31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

FICHE DONNÉES SECURITÉ R.D. 255/2003 DIRECTIVE 2001/58/CE

Version actuelle dès : 220905
Substitue version antérieure de : 181103
NOM DU PRODUIT: HALONET

Date: 30/01/06
Page :
2 (6)

04 PREMIERS SECOURS

04.01 Contact avec la peau:

Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et laver la peau atteinte avec de l'eau et du savon neutre, sans frotter.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Transporter la victime hors de la zone contaminée.

04.02 Contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant quinze minutes, en séparant les paupières. Consulter un ophtalmologiste.

04.03 Inhalation:

En cas de malaise, faire respirer de l'air frais au blessé. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

04.04 Ingestion:

Ne rien administrer par voie orale, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.

Garder la victime au repos et conserver la température corporelle.

NE JAMAIS LAISSER LE BLESSE SEUL.

Contrôler la respiration. Si nécessaire, pratiquer la respiration artificielle.

Si la victime est inconsciente, la coucher de côté avec la tête plus basse que le reste du corps et les genoux demi fléchis.

04.05 Tél. Hôpital Fernand Widal - Paris: 01.40.05.48.48

05 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

05.01 Moyens d'extinction appropriés:

Tous les moyens d'extinction sont appropriés pourvu qu'on contrôle son origine et l'environnement. Eau pulvérisée, poudre chimique, dioxyde de carbone, mousse. Eviter que les produits utilisés ne se répandent dans les égouts ou dans les cours d'eau.

05.02 Moyens extinction à ne pas utiliser

Aucun connu.

05.03 Risques d'exposition:

Non inflammable.

05.04 Equipement protection spécial:

Porter un appareil respiratoire approprié.

Version actuelle dès : 220905
Substitue version antérieure de : 181103
NOM DU PRODUIT: HALONET

Date: 30/01/06
Page : 3 (6)

06 MESURES DISPERSION ACCIDENTELLE**06.01 Précautions individuelles:**

Porter un vêtement de protection approprié (bottes, gants, appareil de protection des yeux/du visage), laver et ventiler convenablement les zones de travail après le rejet accidentel.

06.02 Protection de l'environnement:

Empêcher l'infiltration du produit dans le sol, les eaux superficielles ou souterraines et les systèmes d'égouts. En cas de rejet ou si le produit pollue fleuves, égouts, informer aux autorités compétentes conforme aux règlements et arrêtés préfectoraux en vigueur.

06.03 Méthodes de nettoyage:

Ramasser le maximum de produit possible avec un absorbant inerte (sable, terre, sépiolite) pour son traitement postérieur et laver la surface avec abondante eau afin d'éliminer les résidus.

07 MANIPULATION ET STOCKAGE**07.01 Manipulation:**

Utiliser conformément aux indications de l'étiquette ou de la fiche technique, suivre les mesures de protection citées au point 08.02.

07.02 Stockage:

Ne pas stocker le produit à températures supérieures à 30°C afin d'éviter la décomposition du Cl actif et la diminution de son efficacité.
Éviter températures d'emmagasiner extrêmes. Conserver le produit bien fermé et dans le récipient d'origine.

07.03 Usages spécifiques:

Manipuler à l'écart de toute source de chaleur et des substances réductrices.

08 CONTRÔLES PROTECTION INDIVIDUELLE**08.01 Valeurs limites d'exposition:**

Directive 98/24/CE d'après le RD 374/2001 - Guide de INSHT
VLA-EC (Hydroxyde de sodium) = 2 mg/m3.
VLA-ED (Chlore) = 1,5 mg/m3.
VLA-EC (Chlore) = 3,0 mg/m3.

08.02 Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire: En cas de brouillard, porter un masque de protection.
Protection des mains: Utiliser des gants.
Protection des yeux: Utiliser des lunettes.
Protection de la peau: Porter un vêtement de protection afin d'éviter le contact avec le produit.

Version actuelle dès : 220905
Substitue version antérieure de : 181103
NOM DU PRODUIT: HALONET

Date: 30/01/06
Page :
4 (6)

08.03 Contrôles exposition environnement

Formation appropriée du personnel afin d'éviter un impact significatif sur l'environnement. Bonnes pratiques environnementales pour réduire les résidus.

09 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	Líquido.
Couleur:	Amarillo.
Odeur:	A cloro.
Valeur du pH à 1%:	11,2 ± 0,5
Point d'ébullition:	Se descompone.
Solubilité dans l'eau:	Soluble en todas proporciones.
% Chlore actif:	6,5 ± 1,0
Densité à 20°C:	1,12 ± 0,01 g/cc.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.01 Stabilité:

Chimiquement stable si emmagasiné correctement.
Le % de chlore actif diminue dû à la chaleur, la lumière et le temps d'emmagasinage.

10.02 Réactivité:

Conditions à éviter:	Hautes températures et l'action de la lumière.
Matériaux à éviter:	Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.
Produits de décomposition dangereux	Chlore gaz.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë:	LD 50 oral/rat (calculé) = Environ 17.700 mg/kg.
Irritation primaire:	L'intoxication peut produire d'irritation à corrosion des yeux, la peau, les muqueuses, le tracte respiratoire et gastro-intestinal. Douleur, dysphagie et sialorrhée. Vomissements, des fois hépatiques. Possible pneumonie par aspiration.
Information additionnelle:	La gravité des lésions et le diagnostic de l'intoxication dépend de la concentration et de la durée de l'exposition.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ecotoxicité:	LC 50/poissons (calculé) = Environ 1 mg/l.
Mobilité:	Le produit présente une haute solubilité et mobilité dans l'eau. Alcalinise les écosystèmes.
Persistance et dégradabilité:	L'hypochlorite de sodium est facilement biodégradable, le chlore actif se dégrade par réduction.
Potentiel de bio-accumulation:	Le produit ne présente aucun phénomène de bioaccumulation.
Autres effets nocifs:	Les effets observés sont associés aux propriétés alcalines

Version actuelle dès : 220905
Substitue version antérieure de : 181103
NOM DU PRODUIT: HALONET

Date: 30/01/06
Page : 5 (6)

du produit.

13 CONSIDÉRATION RELATIVE ÉLIMINATION

13.01 Recommandation:

Ne pas jeter les résidus à l'égout, traiter conformément aux règlements et arrêtés préfectoraux en vigueur. Incinérer dans une installation autorisée.

13.02 Élimination des emballages vides:

Bien vider les emballages avant d'être éliminés et traités conformément aux règlements locales.

14 INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Non classé comme dangereux pour le transport.

14.01 Transport routier et train:

Numéro UN ADR/RID:
Dénomination adéquate d'envoi:
Classe ADR/RID:
Groupe d'emballage:

14.02 Transport maritime:

Numéro UN IMO/IMDG:
Classe IMDG:
Groupe d'emballage:

14.03 Transport aérien:

Numéro UN ICAO/IATA:
Classe IATA-ICAO:
Groupe d'emballage:

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symbole CEE: Xi Irritant

Phrases R: R31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Phrases S: S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S2 Conserver hors de la portée des enfants.
S23 Ne pas respirer les vapeurs.
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Version actuelle dès : 220905
Substitue version antérieure de : 181103
NOM DU PRODUIT: HALONET

Date: 30/01/06
Page : 6 (6)

16 AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles relatives au produit. Ils sont destinés à fournir une description de notre produit en relation avec d'éventuelles exigences de sécurité et un étiquetage au sens de la législation en vigueur.

Il est toujours la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.